

Réf: Dossier 382439

Avis de constitution

SOCIETE « SOLU AFRICA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE
SICOGI DJIBI, Lot 190, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLU AFRICA SARL »

Objet : DIGITALISATION, SERVICE DE GENERATION DE CLIENTELES, E-COMMERCE, COMMUNICATION, MARKETING, LOCATION ET VENTE DE VEHICULES, GESTION IMMOBILIERE ET CONNEXE, PRESTATIONS DIVERSES.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes pouvant faciliter le développement ou l'extension de la société .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE
SICOGI DJIBI, Lot 190, Ilot ND

Dirigeant(s) M DOSSOU HAMILTON NOAH SECHEGNON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00655 du 12/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09290/GTCA/RC/2025 du 12/02/2025

